

**« Futurs énergétiques 2050 » de RTE :  
la FCE-CFDT opte pour l'attractivité industrielle et une acceptation  
sociale de la transition énergétique**

Le 25 octobre 2021, RTE vient de présenter sa vision prospective du système électrique pour 2050. Pour élaborer ses hypothèses, le gestionnaire du réseau de transport s'est inscrit dans le cadre défini par la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC). RTE a construit des scénarii qui tiennent compte également de la dynamique de réindustrialisation que les pouvoirs publics souhaitent mettre en œuvre. La FCE-CFDT, qui est attachée au développement des énergies renouvelables et à la décarbonation de l'électricité, retient le scénario le plus favorable à la manœuvrabilité du parc de production grâce au maintien d'une part significative du nucléaire.

RTE a structuré son étude en s'appuyant d'une part sur les orientations de la SNBC et d'autre part sur des perspectives de réindustrialisation de la France. Les hypothèses du gestionnaire du réseau de transport d'électricité anticipent une forte réduction de la consommation des énergies de l'ordre de 45%, toutes énergies confondues. Dans le même temps, le développement de la sobriété énergétique amènerait à minima à doubler la part d'électricité dans le mix énergétique. Le scénario de référence vise un besoin en électricité à hauteur 645 TWh en 2050. Ce besoin pourrait monter à 750 TWh si la stratégie de réindustrialisation annoncée est effectivement mise en œuvre.

**La FCE-CFDT propose de retenir le scénario alternatif à 750 TWh d'électricité pour bâtir le mix énergétique de 2050 parce qu'il semble être le plus réaliste et le plus adapté aux besoins, tout en travaillant sur le principe de l'efficacité énergétique.**

Pour la FCE-CFDT, un scénario excessivement économe en production électrique présente plusieurs risques majeurs. En premier lieu, l'insuffisance d'électricité disponible aurait des répercussions haussières sur le coût du kWh mais aussi sur la qualité de fourniture. Augmenter le prix de l'électricité serait un frein à la réindustrialisation du pays, et socialement dévastateur en termes d'accès à l'électricité des ménages les plus modestes. Des enjeux importants en termes d'emplois vont de pair avec la réindustrialisation, tout comme la réduction de l'empreinte carbone de la France.

**La FCE-CFDT préconise une capacité de production en électricité suffisante pour maintenir l'attractivité industrielle de la France et préserver l'accès à l'énergie des ménages les plus modestes. La France doit maintenir la manœuvrabilité de son parc de production pour répondre à ses besoins.**

RTE propose, par ailleurs, six scénarii dans le cadre d'un mix électrique décarboné, avec des parts différenciées de nucléaire d'un côté et d'énergies renouvelables de l'autre.

**La FCE-CFDT préconise, pour la production d'électricité, de retenir un scénario privilégiant la mobilisation de l'ensemble des moyens de production décarbonés (éolien, solaire, hydraulique et nucléaire) pour répondre aux besoins des concitoyens et des industriels, pour répondre aux objectifs définis dans le pacte vert européen qui prévoit une réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre en 2030 et la neutralité carbone en 2050.**

La diversité du mix énergétique français, qui contiendrait une part importante de production pilotable (biogaz, hydraulique et nucléaire), serait un gage de robustesse du système face aux aléas météorologiques.

**La FCE-CFDT est donc favorable à un fort développement des énergies décarbonées et renouvelables n'excluant pas une part significative de nucléaire dans le mix électrique en tant que base pilotable et donc à la mise en chantier de nouveaux réacteurs pour remplacer progressivement le parc existant.**

**Contacts :**

**Sébastien MICHEL**

Secrétaire fédéral – Politique énergétique, transition énergétique

07 78 69 70 45

**Christelle LEMAITRE**

Déléguée fédérale en charge des Relations Presse

06 83 88 61 43